



# Ville de Duparquet

CONSEIL MUNICIPAL  
Ce 6 avril 2021

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la ville de Duparquet via zoom, ce mardi 6 avril 2021 à 19h00.

Présents : M. Jacques Ricard Maire suppléant  
Et Conseiller no.5  
M. Denis Blais Conseiller no.1  
Mme Claudette Macameau Conseillère no.3  
Mme Marlène Doroftei Conseillère no.4  
Mme Solange Gamache Conseillère no.6

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire suppléant déclare l'ouverture de la séance à 19h00. Monsieur le maire suppléant Jacques Ricard préside la séance tandis que Madame Chantal Poirier agit comme secrétaire. Le quorum est satisfait.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

**RÉS.370-2021** Petit changement à l'ordre du jour : Le point 6.2 sera transféré au point 7.11 pour une résolution. Sur proposition de la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.



# Ville de Duparquet

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL  
Mardi 6 avril 2021 à 19h00 via Zoom

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### 3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. Séance régulière du mardi 2 mars 2021

### 4. CORRESPONDANCE et INFORMATIONS

4.1 MAMH – Délai prolongation schéma d'aménagement  
4.2 MRCAO – Service d'évaluation des maisons  
4.3 Ministère des Transports – mesure coin Garage Macameau

### 5. FINANCES

5.1. Approbation de la liste des comptes du mois de mars 2021 : (\$)

### 6. AFFAIRES COURANTES

6.1. Cueillette des encombrants  
6.2. Demande location de terrain Xplore net

### 7. RÉOLUTIONS

7.1. Soumission chlorure de calcium (abat-poussière)  
7.2. Soumission pour vérification de compteur d'eau  
7.3. Réseau-biblio reconnaissance bénévolat  
7.4. Abri tempo (délai de prolongation)  
7.5. Demande de remboursement de taxes  
7.6. Embauche pompier  
7.7. MERN – Autorisation sentier rang 7  
7.8. Subvention aide à la voirie  
7.9. Résolution états financiers 2019 OMH

7.10. Vision travail – embauche candidat

## **8. RÈGLEMENTS**

8.1 Dérogation au 10-A rue Principale

## **9. LOISIRS**

## **10. URBANISME**

## **11. SUIVI**

11.1 Partage de “ Félicitation a nos employés voirie”

## **12. PAROLE AU PUBLIC**

## **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

## **3. ADOPTION DU PROCES VERBAUX**

### **RÉS.371-2021 3.1 SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 2 MARS 2021**

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition du conseiller M. Denis Blais, secondée par la conseillère Mme Solange Gamache, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du mardi 2 mars 2021.

## **4. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS**

### **4.1 MAMH – DELAI PORLONGATION SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT**

Le MAMH accepte d'accorder une prolongation de délai jusqu'au 30 juin 2022 afin d'adopter les règlements de concordance nécessaires.

### **4.2 MRCAO- SERVICE D'ÉVALUATION DES MAISONS**

La MRCAO procédera à l'inventaire des bâtiments sur le territoire de la Ville de Duparquet, et ce, conformément à l'article 36.1 de la Loi sur la fiscalité municipale. Ces inspections sont autorisées par les autorités gouvernementales et en accord avec les autorités de la santé publique. Dans l'éventualité où des citoyens refusent, ce choix sera respecté et des mesures alternatives d'autoévaluation seront prises.

### **4.3 MINISTÈRE DES TRANSPORTS – MESURE COIN GARAGE MACAMEAU**

Le Ministère a procédé à l'analyse de notre requête concernant des mesures à prendre pour réduire la dangerosité du site à l'entrée de la ville en provenance de Rouyn-Noranda.

Il s'engage à installer un panneau “arrêt” équipé de DEL clignotantes sur le contour et alimentées à l'énergie solaire. L'installation se fera au cours de la saison estivales.

Suivant une année après cette mesure temporaire, une évaluation de la situation sera effectuée conjointement avec la ville.

## **5. FINANCES**

### **RÉS.372-2021 5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE MARS 2021 :**

Le montant des comptes à payer :	20 036,87 \$
Le montant des salaires :	17 509,94 \$
Les prélèvements autorisés :	17 858,00 \$

Proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par le conseiller M. Denis Blais et unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés.

## 6. AFFAIRES COURANTES

### 6.1 CUEILLETTE DES ENCOMBRANTS

On attend des nouvelles de JLR concernant la cueillette des encombrants 2021. S'il y en a une, celle-ci devrait avoir lieu de la mi-mai à la première semaine de juin.

## 7. RÉOLUTIONS

### RÉS. 373-2021 7.1 SOUMISSION POUR CHLORURE DE CALCIUM (ABAT POUSSIÈRE)

**Attendu que** la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation de deux (2) fournisseurs pour la fourniture du produit incluant le transport et l'épandage du chlorure de calcium; et elle a reçu 2 propositions;

RM Entreprise : 19 182\$ MB Baril : 19 389\$

En raison d'un calibreur informatique intégré au camion qui permet une plus grande précision d'application, il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et adopté unanimement de retenir la proposition de MB Baril pour 46 000 litres de chlorure de calcium liquide 35% à 0,4215\$. La demande sera faite, que l'épandage ait lieu : première semaine de juin et première semaine d'août

### RÉS. 374-2021 7.2 SOUMISSION VÉRIFICATION DE COMPTEUR D'EAU (DÉBITMÈTRE)

**Attendu que** le MAMH et le MELC exigent que les débitmètres soient vérifiés une fois par année pour en assurer l'exactitude et que cette exigence s'applique à toute municipalité / ville distribuant de l'eau à quelle que soit sa taille et ses débits pour le MAMH ;

**En conséquence** la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation de deux (2) fournisseurs pour sa lecture. :

Endress + Hauser : 3 150\$ et les compteurs Lecompte : 1 200\$

Compte tenu de l'économie de coût en raison du partage des frais de déplacement entre quatre (4) municipalités, il est proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par le conseiller M. Denis Blais et adopté unanimement de retenir la soumission des Compteurs Lecompte au coût de 1 200\$.

### RÉS.375-2021 7.3 RÉSEAU BIBLIO – RECONNAISSANCE BÉNÉVOLAT

**Compte tenu que** le Réseau Biblio dans le cadre de la semaine nationale de l'action bénévole du 18 au 24 avril, soulignera l'engagement et la contribution de 2 bénévoles émérites de Duparquet :

Mme Marthe Marcotte pour ses 20 ans de bénévolat

Mme Éva Demers pour ses 5 ans de bénévolat

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par le conseiller M. Denis Blais et adopté unanimement de se joindre à Réseau biblio et de contribuer financièrement pour la remise d'un présent à chacune pour une somme globale de 30\$ en guise de remerciement pour leurs précieuses implications.

### RÉS. 376-2021 7.4 ABRI TEMPO (DÉLAI DE PROLONGATION)

Puisque dans la mise à jour de la réglementation prochaine, les élus songent à prolonger la date de l'enlèvement des abris et leurs structures. Il est convenu de tolérer les abris tempo jusqu'au 24 mai, date de la "Fête de la reine". Par la suite il est convenu d'appliquer la réglementation et d'émettre des billets d'infraction à ceux et celles qui ne respecteront pas la réglementation (article 4.4.3)

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Denis Blais, appuyé par la conseillère Mme Claudette Macameau et majoritairement résolu de tolérer les abris jusqu'au 24 mai 2021.

#### **RÉS. 377-2021 7.5 DEMANDE REMBOURSEMENT DE TAXES**

Sur proposition de la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par le conseiller M. Denis Blais, il est unanimement résolu d'accepter le remboursement de taxes au montant de 381,88\$ au matricule 2573 28 7652, puisqu'il a été payé en double.

#### **RÉS. 378-2021 7.6 EMBAUCHE POMPIER**

Réception d'une correspondance par M. Alain Letarte du service incendie de Duparquet, qui recommande l'embauche de la candidature de M. Danik Cossette-Bouffard ainsi que son inscription à la formation pompier 1.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, appuyé par le conseiller M. Denis Blais et unanimement résolu de procéder à l'embauche ainsi que de transmettre son inscription à la MRCAO pour la formation de pompier 1.

#### **RÉS. 379-2021 7.7 MERN -AUTORISATION SENTIER RANG 7**

Il est proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, appuyé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu de renouveler auprès du MERN, l'offre d'une autorisation d'aménager un sentier à des fins multifonctionnelles (VTT et ski de fond), sur le territoire du rang 7, dans la municipalité de Duparquet. Cette autorisation est valide pour dix (10) ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021 au montant forfaitaire de 1 067\$ + taxes. (dossier #818 013 00 000)

#### **7.8 SUBVENTION AIDE À LA VOIRIE**

Deux (2) demandes aides à la voirie seront complétées et acheminées pour le 15 avril prochain;

1. PPA-CE (Projets Particuliers d'Amélioration - Circonscription Électorale de Mme Suzanne Blais)  
Montant demandé : 21 046\$
2. PPA-ES (ministère transport)  
Montant demandé : 40 000\$

#### **RÉS. 380-2021 7.9 ETATS FINANCIERS 2019 DE L'OMH DE L'ARC-EN CIEL**

Il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, appuyé par le conseiller M. Denis Blais et unanimement résolu d'accepter les états financiers 2019 de l'OMH de l'Arc-en-ciel, datés du 31 décembre 2021.

#### **RÉS. 381-2021 7.10 VISION TRAVAIL- EMBAUCHE CANDIDAT**

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, appuyé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu, d'accepter les services d'un candidat pour des travaux communautaires à l'été 2021.

#### **RÉS. 382-2021 7.11 DEMANDE LOCATION DE TERRAIN XPLORNET**

**Attendu que** la Ville de Duparquet a reçu une offre de location sur l'un ou les lots 5 253 292 5 254 021, dont elle est propriétaire au cadastre du Québec, situé au 7 rue La Sarre pour l'installation d'une tour internet 15 X15;

**Attendu que** la ville est favorable à la location d'un espace sur l'un ou ses lots 5 253 292 et 5 254 021;

**En conséquence** il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache appuyé par le conseiller M. Denis Blais et

unanimement résolu que la ville mandate et autorise M. Jacques Ricard maire suppléant et Mme Chantal Poirier directrice à entreprendre des démarches pour la signature d'un bail et soient autorisés à signer tous les documents relatifs à cette transaction. Une clause importante est demandée qu'il apparaisse au bail, qu'il soit inscrit que la ville ne soit pas responsable en cas de contamination ou décontamination du sol.

## **8. RÉGLEMENTS**

### **RÉS. 383-2021 8.1 DÉROGATION AU 10-A RUE PRINCIPALE**

Une demande de dérogation mineure a été présentée par M. Sylvain Costello relativement à la propriété située au 10-A, rue Principale (lot 5 253 232 au cadastre du Québec), pour le maintien d'une galerie et d'un toit recouvrant la galerie à sa pleine longueur. Il s'agit

- un empiètement additionnel de 0.57 mètres côté nord-ouest pour la galerie de plus que le 2 mètres en marge avant autorisés (Article 4.4.5);
- des empiètements additionnels de 0.92 mètres côté nord-ouest et 0.07 mètres côté nord-est pour le toit recouvrant la galerie de plus que le 2 mètres en marge avant autorisés. (Article 4.4.5).

**Considérant que** le Comité consultatif en urbanisme recommande l'acceptation de la demande;

**Considérant qu'**un avis public a été publié;

**Considérant qu'**il n'y a eu aucune contestation;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par le conseiller M. Denis Blais et résolu unanimement d'accepter la dérogation mineure pour le maintien d'une galerie et d'un toit recouvrant la galerie à sa pleine longueur, ainsi que leurs maintiens pour la durée de leurs existences.

## **9. LOISIRS**

## **10. URBANISME**

## **11. SUIVI**

Nous avons reçu une correspondance d'un citoyen dont la demande sera déposée à la prochaine séance de travail

## **12. PAROLE AU PUBLIC**

## **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **RÉS.384-2021 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition du conseiller M. Denis Blais, secondée par la conseillère Mme Marlène Doroftei, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h45.

La séance a été suivie par une présentation de M. Fabio Gennaretti portant sur la découverte des secrets des plus vieux arbres du Québec : Les cèdres blancs du lac Duparquet.